

**Stage : FO Secteur International : L’action syndicale internationale**

**23 – 26 octobre 2023**

Responsables du stage : A.Casado et A. Corsani (ISST) et Pauline Moreau Avila (FO)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 23 octobre | Mardi 24 octobre | Mercredi 25 octobre | Jeudi 26 octobre |
| 09 h 00 | Présentation de l’I.S.S.T., de la session.  Tour de table  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Partage d’expériences, mise en commun des problèmes et des questions  Séance animée par  *Antonella Corsani*  (ISST)  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Présentations des différents comités (groupe, européen, monde), de leurs rôles et leurs interactions  *Arnaud Casado*  (ISST) | Restitution de ce qu’a été appris  **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**  Les enjeux des comités d’entreprise européens.  Une mise en perspective historique.  *Jean-Marie Pernot*  (IRES) | Restitution de ce qu’a été appris  ***\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***  Cas pratique – travaux de groupe  La mise en place du CE Européen  *A.Casado* (ISST) et  *Pauline Moreau Avila* (FO) | Restitution de ce qu’a été appris  **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**  Retour d’expériences et débat syndical avec  *Branislav Rugani*  Secrétaire confédéral FO |
| 12 h 30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 14h | Les groupes transnationaux  et les entreprises dominantes :  une approche économique  *Antonella Corsani*  (ISST) | Mise en place et fonctionnement des CE européens  *Arnaud Casado*  (ISST) | Les accords-cadres mondiaux  *Marie Noëlle Lopez*  (New Bridges) | 14h00 -15h00  Bilan du stage  15h00  Fin du stage |
| 17h00- 17h30 | **Qu’est-ce que j’ai appris** | **Qu’est-ce que j’ai appris** | **Qu’est-ce que j’ai appris** |  |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Public**

Ce stage s’adresse aux élus (ou susceptibles de l’être) au sein des CE Européens ou mondiaux ou ayant des mandats au niveau international.

**Objectifs**

Parvenir à une bonne connaissance des cadres de représentation supranationaux.

Comprendre les enjeux de l’action syndicale au niveau international.

**Thématiques**

Pour atteindre ces objectifs, les quatre thématiques suivantes seront abordées suivant trois approches disciplinaires : économie politique, sciences politiques et droit.

* L’organisation internationale des entreprises et la structuration des groupes mondiaux.
* Pourquoi les CE européens ont-ils était mis en place ? Quels enjeux ? Quels problèmes ?
* Qu’est-ce qu’un CE Européen ? Quel rôle et quelle articulation avec les comités de groupe mondiaux et avec les autres possibilités d’action syndicale internationale ?
* Les accords-cadres mondiaux : thématiques et force normative.

**Les séances**

- **Les groupes transnationaux et les entreprises dominantes : une approche économique.** L’intervention visera tout d’abord à expliquer les stratégies d’internationalisation des entreprises et la constitution des groupes internationaux. Il s’agira par la suite de comprendre la structuration des groupes et les relations de pouvoir entre entreprises d’un groupe, notamment les relations entre l’entreprise mère et ses filiales. Sera alors traitée la notion d’entreprise dominante, soit la firme pertinente pour les comités d’entreprise européens. L’analyse théorique s’accompagnera d’une analyse de cas à partir des exemples qui sont ceux des entreprises d’appartenance des stagiaires.

**- Les enjeux des comités d’entreprise européens. Une mise en perspective historique.**

Après un rappel des effets de la directive sur les CE européens, l’intervention replacera dans une perspective historique les aventures du dialogue social européen entre 1985 et aujourd’hui. On évoquera ensuite les outils syndicaux, la CES et les fédérations sectorielles pour approcher de manière problématique les conditions d’un « agir syndical européen ».

**- Mise en place et fonctionnement des CE européens.** L’intervention vise à décortiquer les conditions juridiques relatives à la mise en place des CE européens, au groupe spécial de négociation, à la négociation de ses moyens, etc…

L’intervention aura aussi pour objet de préciser les modalités de fonctionnement des CE européens, de la préparation des réunions à l’étude des décisions de l’employeur.

**- Cas pratique – travaux de groupe. La mise en place du CE Européen.** La réalisation d’un cas pratique vise à favoriser l’apprentissage des règles théoriques évoquées la veille. Cet exercice a également pour objectif de favoriser le partage des connaissances et des bonnes pratiques dans la mise en place du CE Européen. Le travail en groupe vise à maximiser les interactions entre les stagiaires.

**- Les accords-cadres mondiaux** Cette séance permettra de comprendre de ce que représente la négociation transnationale en termes de volume, de développements récents, de thèmes qu’elle aborde ainsi que sa portée pour les travailleurs couverts, le tout à travers des illustrations pratiques. Y seront également abordées les questions de son utilité et des enjeux que ce niveau de négociation représente pour le mouvement syndical international ainsi que des conditions pour qu’un accord de ce niveau contribue véritablement à améliorer les pratiques sociales dans les entreprises multinationales.

**- Retour d’expériences et débat syndical** La dernière séance portera sur le retour d’expériences des comités d’entreprise européens par Branislav Rugani, secrétaire confédéral FO chargé du secteur Internatinal- Europe et se terminera avec un débat syndical avec lui.

**Méthodes pédagogiques**

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ?

Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une synthèse. Les restitutions des synthèses ont lieu le lendemain matin.

**Les intervenants**

**Arnaud Casado** est juriste, maître de conférences en droit privé à l’ISST de l’université Paris 1. Membre de l’Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS), ses travaux portent sur le droit pénal du travail (Chronique trimestrielle au Bulletin Joly Travail) et en droit social à vocation environnementale (DSAVE).

Son dernier ouvrage, *L’entreprise face aux risques environnementaux* a été publié aux presses de l’IRJS en 2022.

**Antonella Corsani** est économiste, HDR en sociologie. Enseignante-chercheure à l’ISST Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, elle est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur les mutations du travail et les métamorphoses du salariat. Actuellement elle travaille en collaboration avec M.-C. Bureau, O. Giraud, F. Rey à la nouvelle édition augmentée de *Les zones grises des relations de travail et d’emploi. Un dictionnaire sociologique* : <https://www.teseopress.com/dictionnaire/>

Dernier ouvrage paru : *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*. Les Éditions du Croquant, 2020.

**Jean-Marie Pernot** Diplômé de l’École nationale de la statistique et de l’administration économique (ENSAE), il a débute sa carrière à l’INSEE en 1973. En 2001, il a soutenu une thèse de doctorat de sciences politiques. Celle-ci traite de la place de la dimension internationale dans le syndicalisme français. Il rejoint en 1998 l’Institut de recherches économiques et sociales (IRES) où il exerce toujours en tant que chercheur associé. Ses travaux portent sur le mouvement syndical, les mouvements sociaux et les relations professionnelles en France et en Europe avec une forte dimension comparative.

**Marie Noëlle Lopez** est journaliste spécialiste de relations sociales internationales. Elle a créé et dirigé pendant 15 ans la newsletter digitale quotidienne Planet Labor, publication de référence dans ce domaine. Experte reconnue en relations sociales nationales et transnationales auprès des institutions et acteurs (Union européenne, OIT…) tant au niveau européen qu’international, elle est régulièrement sollicitées par la commission européenne, l’OIT et par des grands groupes internationaux. Elle travaille actuellement pour New Bridges, une structure de conseil qu’elle a créée en collaboration avec Jean-Christophe Schiberras. New Bridges informe les directions des entreprises sur les enjeux à l’international ainsi que sur les risques émergents (risques juridiques, réputationnels, investisseurs et de marque employeur) qui résultent des pratiques sociales dans les pays où elles opèrent, vis-à-vis de leurs salariés directs ou de ceux de leur chaîne de valeur.